

**Compte-rendu réunion publique
Quartier de la Nivelles
Mardi 22 novembre 2016**

Elus : Mme Martin, M. Le Gallo, M. Migeon, M. Rabier, M. Pichon, M. Desperelle, Mme Caro, M. Simonnet, Mme Puissesseau, Mme Roussel, M. Vivet, M. Guinard, Mme Roche
Police Municipale : M. Sainjon et M. Rousselle
Comité de quartier : Mme Caruso, Mme Prieur, M. Vacher
Gendarmerie : Lieutenant Mestre et Major Froussart

45 personnes présentes

1- SÉCURITÉ

Intervention de la Gendarmerie :

- 1) Cambriolages : conseils de prévention contre les cambriolages, envers les démarcheurs ;
- 2) Vols et escroqueries de la vie courante : mise en garde sur la carte bancaire sans contact, utilisation d'internet, achats en ligne, rencontres par le biais d'internet ;
- 3) Lutte contre la radicalisation : les signes de la radicalisation, réactions face à un attentat.

Concernant les cambriolages, M. Sainjon ajoute qu'allumer une lumière dans sa maison lors de son absence est un des moyens de dissuader les cambrioleurs. Les relations avec ses voisins sont primordiales également (les prévenir quand départ en vacances, notamment pour la relève du courrier). Il rappelle l'Opération Tranquillité Vacances. Il ne faut pas hésiter à appeler la Police Municipale ou la Gendarmerie en cas de doute sur des démarcheurs (ceux-ci doivent se déclarer en mairie), sur toute situation anormale. Il ajoute qu'il ne faut pas laisser de message sur la porte lorsqu'on s'absente de chez soi.

Concernant le volet « radicalisation », il conseille d'appeler la Police Municipale ou la Gendarmerie si des personnes ont des informations sur ce sujet ; ces infos seront ensuite transmises aux services compétents.

Mme Martin explique que le choix des élus est de ne pas arrêter les manifestations festives, cette position étant une manière de résister face au terrorisme.

Mme Martin explique que des aménagements sécuritaires ont été mis en place, suivant les directives du Gouvernement. Des barrières ont été installées devant l'école des Papecets comme auparavant pour celle des Potières.

- Concernant sa carte bancaire, un habitant révèle une astuce : il a noté sur un papier le code à 3 chiffres figurant au dos, puis il a gratté ce code sur sa carte de façon à l'effacer. En cas de vol, on ne pourra pas effectuer d'achat sur internet.

- Des cambriolages peuvent se produire la journée dans les maisons, même quand les occupants sont là. Les voleurs ouvrent la porte d'entrée et prennent sacs à main, etc. situés près de l'entrée en général.

Le Major Froussart ajoute qu'ils passent maintenant davantage par l'arrière des habitations (par exemple à la Nivelles ou Chemin vert du Blénois) du fait de l'absence de vis-à-vis derrière les maisons.

- Quels distributeurs automatiques sont équipés de caméras à Meung ? Le mieux est d'entrer dans le sas des banques.

- Interrogation sur le stationnement alterné route de la Nivelle. La Police Municipale précise qu'il n'est pas généralisé à l'ensemble de la ville.
- Un habitant se plaint du manque d'éclairage sur le parking de La Belle Jeunesse le soir, quand il sort du gymnase. Mme Martin répond qu'il sera demandé de décaler la programmation de l'éclairage jusqu'à 23h.

2- VIE DE QUARTIER

Mme Prieur revient sur les animations 2016 :

- Fête de la St-Vincent le 23 janvier qui a rencontré encore plus de succès que la précédente édition
- Marche de printemps interquartiers le 10 avril
- Fête des voisins le 20 mai
- Vide-greniers le 22 mai (très peu d'exposants à cause du mauvais temps)

Animations futures :

- Marche du Téléthon à venir, le samedi 26 novembre
- Fête de la St-Vincent le 21 janvier 2017
- Marche interquartiers le dimanche 2 avril 2017
- Vide-greniers le dimanche 21 mai 2017

3- ACTUALITÉS

- Inondations :

M. Simonnet énonce les constats : beaucoup de précipitations sur des champs saturés, dans tout le bassin versant (depuis Rozières-en-Beauce jusqu'à Meung) ; pas d'alerte météo ; des marais pleins. Il présente les axes de travail parmi lesquels : favoriser les aires d'expansion de crues naturelles ; baisser les niveaux d'eau dans les Mauves ; poursuivre l'ouverture des moulins.

Mme Martin et M. Simonnet reviennent sur les inondations à la Nivelle et à la Bonnerie. M. Rabier précise que les fossés ont été nettoyés dans le secteur de la Bonnerie et qu'une étude hydraulique sur l'assainissement pluvial est en cours, en lien avec les communes situées en amont comme Le Bardon.

Question sur La Poste : va rouvrir au 1^{er} trimestre 2017. Mme Martin ajoute que le mini bus de la Ville peut transporter des personnes au bureau de Poste sur Synergie : il suffit de se manifester auprès du C.C.A.S.

Mme Martin décrit l'action de solidarité émanant de la Ville de Royan au profit des sinistrés du Loiret : 120 m³ de dons divers ont été livrés début septembre. Il reste encore un certain nombre de vêtements et de matériels.

- Restauration scolaire :

M. Desperelle explique que les repas sont réalisés par un cuisinier. Des produits souvent locaux et, pour certains bio, sont utilisés. Les menus sont équilibrés (contrôlés par une diététicienne). Il revient sur une polémique concernant les menus de substitution : beaucoup de dérives sur le sujet car de plus en plus de végétariens, de vegans et d'enfants ne consommant pas de porc : les élus ont décidé qu'il n'y aura pas de menus de substitution dans les cantines. M. Desperelle ajoute que les élus se doivent de travailler dans l'intérêt général, pour répondre au plus grand nombre.

Question sur la cantine du collège ; ce n'est pas la Ville mais le Département qui gère ce service par le biais d'un prestataire.

- Bureaux de vote :

Un 5^{ème} bureau sera créé à l'Espace La Belle Jeunesse à partir des prochaines élections d'avril 2017. Le périmètre des bureaux 1 et 2 a été modifié de manière à équilibrer le nombre de votants avec le nouveau bureau n°5.

Un habitant diffuse une information, relayée par Mme Martin, concernant le signalement en mairie de tout changement d'adresse, même en cas de déménagement sur Meung intra-muros.

- Zone Synergie :

Une soixantaine d'emplois seront créés fin 2017 avec la construction du nouvel entrepôt réalisé par CABI (200 emplois d'ici 2020). Si des personnes sont intéressées, elles peuvent envoyer leur CV à la mairie.

- Fonderies :

Inauguration d'une stèle commémorant les 10 ans de la fermeture des Fonderies et de l'exposition à La Monnaie le 26 novembre prochain.

Mme Martin précise qu'il n'y a pas de projet actuellement sur ce site.

Question sur le terrain où il y avait le silo : pas de nouveau projet pour le moment ; le projet de résidence senior reste d'actualité.

- Intercommunalité :

Mme Martin explique que 4 communautés de communes (Val des Mauves, Canton de Beaugency, Val d'Ardoux, Beauce Oratorienne) vont fusionner au 1^{er} janvier 2017. Cette nouvelle entité « Communauté de Communes des Terres du Val de Loire » sera la 3^{ème} intercommunalité la plus importante du Loiret après l'Agglo d'Orléans et celle de Montargis. Le but est de rationaliser à terme les moyens, minimiser la gouvernance (limiter le nombre de vice-présidents), garder des antennes sur le territoire, faire des économies d'échelle à long terme. Cette entité aura 51 délégués communautaires.

Mme Martin donne un exemple de ce qui pourrait être possible à terme, dans le domaine des centres de loisirs : les enfants pourraient profiter de l'offre globale présente sur le territoire, concernant les camps d'été par exemple.

- Question sur une augmentation éventuelle des impôts. Mme Martin répond que l'objectif reste de ne pas les augmenter.

4- TRAVAUX

- La Fabrique : total 200 000€ de travaux financés par les assurances et les subventions.
- Centre de secours : les travaux viennent de démarrer sur Synergie, à proximité du collège. Ce sera une structure plus grande que l'actuel Centre de Secours qui reviendra à la Commune : réflexion en cours sur son affectation.
- Micro-crèche sur les Tertres (projet privé de 20 berceaux plus particulièrement réservés au personnel des entreprises)
- Modernisation de l'éclairage public : 600 000 € pour 2017, subventions possibles par le biais du programme « Territoires à énergie positive ». Une habitante trouve la place de la Nivelle sombre. Rappel du Grenelle de l'Environnement qui n'incite pas à mettre de la lumière partout.
- Travaux de réhabilitation du quartier des Potières (80 logements rénovés : isolation extérieure, chauffage, plomberie, sanitaires). La Ville travaillera sur la voirie ensuite. Des caméras de vidéoprotection seront installées. Budget global de 600 000 €. Un habitant signale qu'il est parfois difficile de trouver une adresse dans ce quartier et que des noms de résidence sont inversés sur le plan de la Ville.

Question sur l'ancien Colruyt : pas de nouveau projet actuellement.

Question sur le réaménagement du carrefour de la Haute-Croix : ce dossier est pour le moment laissé en suspens.

- Rue Jehan de Meung : pas de solution toute faite pour cette rue. Faut-il autoriser le stationnement, remettre des plots partout ? Les habitants sont d'accord avec Mme Martin lorsqu'elle dit que si on enlève les potelets, il y aura du stationnement partout. Proposition de mettre des barrières avec jardinières, mais qui va les arroser ?
- Piscine : travaux de réhabilitation : machinerie et bassins à refaire (cuvelage en inox) en 2 phases (d'abord la machinerie avant l'été 2017).

M. Migeon pose 2 questions à l'assemblée :

- que pensez-vous du marché ?
- que pensez-vous de la foire de la St-Martin ?

Réponses :

→ Foire St-Martin :

Tarif de l'emplacement trop élevé ; périmètre trop large.

Mme Martin : tout est mélangé, elle suggère de sectoriser les marchands et brocanteurs (devant la collégiale et cloître St-Liphard, mettre plutôt des brocanteurs plutôt que des camelots) et de recentrer la brocante.

Impact des vide-greniers des comités de quartier sur le 11 novembre.

→ Marché :

Rien à signaler. Marché très apprécié.

Un habitant fait remarquer qu'il y avait 2 foires à la Nivelles dans le passé. Il ne subsiste que celle place R. Gauthier.

En lien avec la société délégataire qui gère le marché et la foire, Mme Martin revient sur le métier de placier, qui requiert une grande disponibilité et des qualités relationnelles.

Différentes interventions des habitants :

- Quand la fibre va-t-elle arriver à la Nivelles ? Mme Martin dit que ce dossier, géré par le Département, a pris un peu de retard au niveau du calendrier mais que cela devrait être programmé pour 2017.
- Plusieurs demandes effectuées : état du panneau « Place Roger Gauthier » ; réfection d'un banc sur la place ; arrêt de bus à remplacer sur cette place.
- Un habitant a entendu dire que la commune de Lailly prêtait son broyeur à des particuliers. M. Simonnet répond qu'il n'est pas possible de prêter ce genre d'appareil qui peut être très dangereux.
- Question sur les travaux d'enfouissement des lignes haute-tension effectués il y a un an : des lignes électriques sont toujours présentes vers le chemin de St-Hilaire. La personne signale qu'un transformateur est fréquemment ouvert dans ce quartier. ERDF sera alerté.
- Au niveau du parc départemental, un habitant signale que beaucoup de marquages à la peinture ont été réalisés sur les arbres, etc., pour le cross départemental des pompiers. M. Simonnet répond que ce type de marquage est censé s'effacer assez vite. Une course de vélo aurait été organisée également dans le parc et aurait abîmé les sentiers.

M. Simonnet fait part des dégradations de plus en plus fréquentes qui ont lieu dans le parc, notamment sur les passerelles. Il recherche toujours des bonnes volontés pour aider aux réparations et donne l'exemple de l'association MARCHE qui avait aidé à la mise en place d'une passerelle.

- Un habitant se plaint du manque de nettoyage au bord des Mauves (trop d'herbe). Les rondins ne seront pas remis dans le parc car, lors de l'inondation, on en a retrouvé partout.

- Un monsieur signale des trous sur les trottoirs, route de la Nivelle.

- Question sur l'ancienne maison de retraite : l'acte de vente devrait être signé tout prochainement. Le projet comporte un hôtel et un restaurant.

- Question sur la grange en ruine route de la Nivelle : ce bâtiment a été vendu.

M. Simonnet explique qu'une fête du faucardement sera organisée lors du prochain « Rendez-vous au bord des Mauves » pendant laquelle des bénévoles pourront donner un coup de main aux propriétaires riverains des Mauves.